

Motion du 5 juin 2012 de MM. Sylvain Thévoz, Grégoire Carasso, Stefan Kristensen, Alberto Velasco, Mmes Marie Gobits, Maria Vittoria Romano, Annina Pfund et Olga Baranova: «Eurofoot 2012: pour que la Ville de Genève atteigne les buts des droits de l'homme».

(retirée par ses auteurs lors de la
séance du 19 novembre 2013)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le fait que le football est le sport avec le taux d'audience le plus fort et la visibilité la plus grande et qu'il a donc valeur d'exemplarité;
- que la Ville de Genève se doit d'être fidèle à sa réputation de capitale des droits humains, non seulement sur le papier, mais par des actes afin de pouvoir continuer à s'enorgueillir de cette appellation;
- l'emprisonnement politique de Ioulia Timochenko en Ukraine et la polémique extrêmement nourrie à ce sujet concernant le déroulement de l'Eurofoot en Pologne et en Ukraine (début le 8 juin 2012),

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de renoncer à ce que la Ville de Genève diffuse les matchs de l'Eurofoot 2012 ayant lieu dans les villes ukrainiennes de Donetsk, Lviv, Kharkiv et Kyiv (finale) ou choisisse de les diffuser avec un bandeau signalant en temps réel la durée effective d'emprisonnement de Ioulia Timochenko (en jours, heures, minutes);
- de communiquer son refus d'organiser en plein air la diffusion des matchs se déroulant dans les villes ukrainiennes de Donetsk, Lviv, Kharkiv et Kyiv ou son choix de diffuser les matchs avec un bandeau indiquant la durée effective de la détention de Ioulia Timochenko (jours, heures, minutes) à la Fédération internationale de football (FIFA) et au collège du Conseil fédéral, afin qu'il transmette cette décision à l'Ukraine.